

Annemasse, le 10 juillet 2018



M. MAHE Philbert
contact@poal.fr

Cabinet du Maire
CAB/CD/557735
Courrier arrivé n° 556318

Affaire suivie par : Christophe LEVEQUE

Objet : Compteur LINKY

Monsieur,

Vous avez réagi par pétition ou par courrier à l'annonce par Enedis du remplacement des anciens compteurs électriques par de nouveaux, appelés Linky. Vous le savez sans doute, en amont du Conseil municipal d'Annemasse du 29 janvier, Madame Mireille Kreutzer représentante du collectif Stop Linky 74 a pu se faire la porte-parole de vos légitimes préoccupations.

La décision d'installation de ces compteurs, pour laquelle nous le déplorons, les communes et l'Agglomération n'ont été qu'informées relève uniquement d'Enedis, seul gestionnaire du réseau. La Loi ne donne aucune compétence au Maire en la matière et les délibérations municipales sont malheureusement entachées d'illégalité : voir notamment les décisions des Tribunaux Administratifs de Nantes et de Bordeaux en 2016 et Pau en 2017 qui ont suspendu des délibérations de conseils municipaux. D'autres informations que l'on peut notamment trouver sur le site d'un organisme indépendant comme "Que Choisir" viennent alimenter débats et réflexions.

Pendant, vous pouvez compter sur mon intervention auprès d'Enedis pour que le choix de chacun ou des copropriétés et le respect des règles de l'Etat de droit soient effectifs. Juridiquement, les compteurs situés à l'intérieur d'une habitation nécessitent l'autorisation d'intervention des propriétaires. Par ailleurs, le comportement parfois brutal d'installation en force par Enedis ou ses sous-traitants n'est tout simplement pas tolérable.

La Cour des comptes, elle-même, haute institution de notre République, vient dans son rapport du 7 février dernier, d'appeler à mettre le consommateur au centre du dispositif de renouvellement des compteurs électriques et juge que la communication a été insuffisante. Nous vous engageons donc à poursuivre le débat public pour que le Gouvernement et le Législateur s'expriment sur les dispositions que vous dénoncez.

Je vous remercie pour votre engagement citoyen et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleures salutations.

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

